

GRILLE TARIFAIRE DE LOCATION DES MUSEES

	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4	NIVEAU 5
Manifestation en soirée	Jusqu'à 70 personnes	70 à 100 personnes	100 à 200 personnes	200 à 300 personnes	300 à 600 personnes
Forfait moins 3 h en soirée (TTC)	1000 €	1 200 €	1 750 €	2 150 €	2 550 €
Forfait plus de 3 h en soirée (TTC)	1 300 €	1 600 €	2 350 €	2 650 €	3 450 €
Location Grande Galerie	+ 20 %	+ 20%	+ 20%	-	-
Supplément pour un deuxième espace	500 €				
Supplément location d'un 3 ^{ème} espace	250 €				
Location le dimanche et jour fermé (le lundi notamment)	Majoration de 20%				
Muséum d'histoire naturelle	Forfait 500 euros pour 40 personnes (ni majoration, ni réduction)				

En cas de **dépassement de la durée** de la manifestation et du nombre de participants déterminés par contrat, une majoration pourra être appliquée selon l'article 8.2 du règlement.

Tarif réduit : 30% de réduction sur le montant du contrat.

Les organismes pouvant bénéficier du tarif réduit sont :

- Les associations culturelles de l'agglomération,
- Les associations du département 49, selon appréciation par l'adjoint(e) à la culture de la proximité de leurs objectifs statutaires avec le champ culturel et l'activité des musées (demande à adresser à l'administration du Musée des Beaux-Arts, pour transmission à l' élu de référence, s'il y a lieu),
- Les établissements publics culturels et administrations culturelles,
- Les établissements de l'Enseignement supérieur,
- Les comités d'entreprises du département,
- Les partenaires institutionnels de Tourisme et de l'Economie pour leur usage propre : le CDT Anjou, la SEM régionale des Pays de la Loire et offices de tourisme de l'agglomération, CCI...

Tarif mécènes, des musées : 50% du prix initial de la soirée y compris muséum, auditorium compris, hors convention avec Angers Loire Tourisme

Agences réceptives, agences événementielles :

Une réduction de 5% est consentie aux agences événementielles et réceptives, sur le montant initial du contrat avant majoration éventuelle, et sur présentation d'un justificatif d'activité professionnelle (k-bis).

A compter du 1^{er} mai 2017 (les réductions ne s'appliquent pas sur ces tarifs) :

*Vente de produits dérivés de la boutique à des fins de cadeaux d'entreprise : 1 à 3 euros TTC par personne ou sur offre de prix (prix d'achat sur devis + 20%)

*Location borne photographique pour une soirée : 350 euros TTC